

ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DE LOGELHEIM

Ecole maternelle d'Appenwihr
6 rue Principale
68280 APPENWIHR
☎ 07.55.53.06.04

Ecole La Clairière
2 place de l'Europe
68600 HETTENSCHLAG
☎ 03.89.20.96.01
bureau du directeur

Ecole de Logelheim
1 rue de Dinsheim
68280 LOGELHEIM
☎ 03.89.20.07.01

ce.0680540t@ac-strasbourg.fr

CONSEIL D'ÉCOLE 1 – PROCÈS VERBAL

5 novembre 2024
18h00 – 20h00

1. Installation du nouveau Conseil d'Ecole

Les élections au Conseil d'école ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024.

Il y a eu 109 votants et 98 exprimés sur 169 inscrits, soit un taux de participation de 64,5%.

La liste conduite par M. Szylowicz a obtenu 3 voix, soit 0 élu.

La liste conduite par Mme Bolchert a obtenu 95 voix et donc 5 titulaires et 5 suppléants

Les nouveaux représentants des parents sont :

- Titulaires : BOLCHERT Claire, HAMANN Juliette, BRETZ Aurélie, PIERSON Amandine, PATOIS Bénédicte
- Suppléants : VUILLAUME Johanne, NICOLIER Johanna, CESCUTTI Marine, LEBOUTET Sophie, KAMMERER Pauline

L'équipe enseignante se compose de :

- Mme Collotte Amélia : titulaire, classe de PS/MS ;
- Mme Heinrich Viviane : titulaire, classe de PS/GS ;
- M. Starck Jean-Nicolas : directeur, titulaire, classe de CP/CE1 le jeudi ;
- M. Kientz Vincent : classe de CP/CE1, lundi, mardi et vendredi ;
- Mme Lapprand Nathalie : titulaire, classe de CE2/CM1 ;
- Mme Bonleux Audrey : titulaire, classe de CM2 ;
- M. Koch Serge : ZIL, rattaché à l'école de Logelheim.

Les représentants mairies sont :

- Appenwihr : M. Sautivet Thierry, maire, M. Metz Rodolphe, adjoint
- Hettenschlag : M. Furderer Fabien, maire, Mme Boesch Anita, adjointe
- Logelheim : M. Kammerer Joseph, maire, M. Sittler Jacky, adjoint

Mme Lafont Sonia est ATSEM à l'école maternelle d'Appenwihr.

Mme Bonnemberger est aide animatrice à l'école maternelle d'Appenwihr

Mme Truptil et Mme Matter sont AESH auprès de trois élèves de CM2.

L'école n'a plus de service civique cette année, aucun jeune n'a déposé de candidature.

2. Bilan de la rentrée scolaire 2024/2025

a) Effectifs

L'école accueille à la date du conseil d'école 105 enfants : 38 en maternelle (même effectif par rapport à 2023/2024) et 67 en élémentaire (-8 par rapport à 2023/2024).

Répartition au 5 novembre 2024 :

Maternelle	Elémentaire
- PS/MS : 20 - PS/GS : 18	- CP/CE1 : 26 - CE2/CM1 : 23 - CM2 : 18

Origine par village des enfants :

	Logelheim	Appenwihr	Hettenschlag	Ste-Croix-en-Plaine	Sundhoffen	Wolfgangzen
Effectifs	56	23	22	2	1	1
%	53,35%	21,9%	20,95%	1,9%	0,95%	0,95%

b) Transport scolaire

Mme Bonnemberger assure l'encadrement des élèves dans le bus du RPI. Pour rappel, l'accompagnatrice de bus a comme fonction de veiller sur les enfants scolarisés en maternelle qui prennent le bus. Une animatrice des P'tits Potirons complète l'encadrement dans le bus en prenant en charge les élèves rejoignant le périscolaire.

Le règlement du transport a été distribué aux nouvelles familles au moment des inscriptions.

Les familles ont effectué une inscription auprès de Fluo 68. Les inscriptions seront à refaire chaque année.

3. Projet d'école

Présentation du projet d'école et validation par le conseil d'école. Il est organisé autour de 3 grands axes. Chaque axe a un objectif principal qui est décliné en plusieurs actions.

AXE 1 : DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

objectif		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
action 1	Développer les liens au sein des écoles du RPI et avec d'autres établissements	X	X	X
action 2	Partager des moments communs : RPIade, rencontres USEP	X	X	X
action 3	Définir les outils qui suivront les élèves au cours de leur scolarité	X	X	X
action 4	Développer le parcours artistique et culturel		X	X
action 5	Inscrire les classes dans des dispositifs communs : Challenge mathématiques		X	X

AXE 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

objectif		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
action 1	Entretien d'un climat scolaire favorable	X	X	X
action 2	Instaurer des règles de vie commune		X	X
action 3	Mise en place de conseils d'élèves	X	X	X
action 4	Développer le blog d'école – mise en place progressive d'un ENT	X		
action 5	Rencontrer les parents des futurs PS afin de préparer au mieux la rentrée suivante	X		
action 6	Programme PHARE	X	X	X

AXE 3 :**UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS**

objectif	Construire l'autonomie des élèves à l'école	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
action 1	Créer un outil de continuité pour constituer et mémoriser un capital lexical à réinvestir dans les productions d'écrits		X	X
action 2	Ateliers de langage dans le cadre d'ateliers culinaires	X		
action 3	Favoriser l'autonomie en maternelle	X		
action 4	Des espaces à scénario pour favoriser le langage	X		

4. Projets pédagogiques pour l'année scolaire 2024/2025

1. En sport

1.1. USEP

L'association USEP du RPI Appenwihr-Hettenschlag-Logelheim a tenu son assemblée générale annuelle le 4 octobre 2024. M. Szylowic en est le président, M. Starck le secrétaire, Mme Collotte la trésorière, Mme Wochoer assesseur. Szylowicz Julie et Boesch Elise représentent les élèves. Deux parents d'élèves (M. Haen et Mme MERTZ-SZYLOWICZ) ont révisé les comptes pour l'année scolaire passée. L'association USEP a pour but de former à la responsabilité, à l'autonomie et au civisme par la pratique d'activités socioculturelles, physiques et sportives.

Des rencontres de sport pour les classes élémentaires sont programmées :

- course longue :
 - CP/CE1 de Hettenschlag : rencontre faite le 15 octobre 2024 à Hettenschlag. Les CP se sont classés 3^{ème} et les CE1 2^{ème}.
 - CE2/CM1 et CM2 de Logelheim : rencontre faite le 14 octobre 2024 à Wolfgantzen. La classe de CE2/CM1 de Mme Lapprand s'est classée 6^{ème}, la classe de CM2 de Mme Bonleux 2^{ème}.
- athlétisme :
 - pour les CP/CE1 de Hettenschlag, le 30 juin 2025 à Andolsheim
 - pour les CE2/CM1 et les CM2, le 23 juin 2025 à Andolsheim

1.2. Natation

Les MS, GS et les 3 classes élémentaires de Hettenschlag et Logelheim suivront un stage massé de natation de 10 séances du jeudi 23 janvier au vendredi 7 février 2025, tous les après-midis, 2 créneaux se suivant. 14 parents participeront à l'encadrement des élèves, dont 5 nouveaux parents qui ont passé un agrément en septembre 2024.

2. En mathématiques

Toutes les classes élémentaires participeront au Challenge Mathématiques.

Ce challenge vise à encourager la mise en œuvre de démarches pédagogiques qui favorisent la recherche et les interactions. Il est bâti sur les compétences du Socle commun des connaissances et des compétences. Les classes inscrites au challenge mathématiques reçoivent les épreuves, des problèmes à résoudre, par mail. Les épreuves se déroulent sous la responsabilité de l'enseignant, dans des plages horaires de son choix.

3. Animations avec la Maison de la nature du vieux canal de Hirtzfelden

Les classes du RPI ont demandé un financement par la Communauté de communes du Pays Rhin-Brisach d'animations avec la Maison de la nature du vieux canal de Hirtzfelden. (Pour rappel, la Maison de la nature est également financée par la CEA.)

Les animations suivantes ont été validées et programmées avec la Maison de la nature du vieux canal :

Ecole ou classe	Thèmes abordés	Calendrier prévisionnel
Classe de PS/MS	A la découverte de nos déchets	Matinées du 18 et 25/11 – en classe
Classe de PS/MS	La nature au fil de l'eau - Pêche à la mère 1/2j	Matinée du 19 mai 2025*
Classe de PS/GS	Petits, moches et gants mais vivants	Matinée du 11 mars 2025*
Classe de PS/GS	La nature au fil de des arts - SONS DE LA NATURE	Matinées du 19 mai 2025*

Classe de CP/CE1	Mille et une abeilles	Journée 29 avril 2025*
Classe de CP/CE1	La nature au fil de l'eau - Pêche à la mare	Matinée du 19 mai 2025*
École de Logelheim	Objectif zéro déchets	Journée du 6 mars 2025*

* à la Maison de la nature du vieux canal de Hirtzfelden

Le transport reste à la charge du RPI.

4. Art'Rhéna

Classes de PS/MS et de PS/GS :

- La P'tite Reine des Neiges, le 17/12/2024 à 9h

Classe de CP/CE1 :

- Les Trois Brigands, 12/12/2024 à 10h
- Un mouton pour la vie, 06/03/2025 à 10h

Classes de CE2/CM1 et de CM2 :

- Le petit prince slam, 28/01/2025 le matin
- Fille ou Garçon ?, 14/03/2025 à 14h30

5. En religion

Les cours sont en place pour les élèves d'élémentaire depuis septembre ; les élèves dispensés ont des cours de morale.

6. Sécurité routière

La classe de CM2 est inscrite pour une action en partenariat avec la gendarmerie. La date n'est pas encore fixée.

7. Sortie forêt du Kastenwald

Les classes de maternelle ont fait une collecte d'automne dans la forêt du Kastenwald le 15/10/2024. Le fruit de la collecte a permis de faire des activités de tri/classement, de réaliser des œuvres de Land art.

8. Photos de classe

Les photos de classe ont été faites en septembre. Les familles sont en train de passer les commandes.

9. Vente de fromage

Le RPI organisera une vente de fromage en décembre/janvier pour une livraison avant les vacances de février 2025.

5. Sécurité et règlement intérieur

a) Dossier sécurité

Rappel et présentation du dossier sécurité, présent dans chaque école, comprenant :

- le PPMS* Risques Majeurs,
- le PPMS* Attentat/Intrusion,
- le registre de sécurité,
- le document unique d'évaluation des risques,
- le registre de santé et de sécurité au travail.

*PPMS = Plan Particulier de Mise en Sûreté

b) Exercices

Des exercices d'évacuation incendie ont eu lieu dans chaque école :

- Appenwihr : le 20/09/2024
- Hettenschlag : le 20/09/2024 puis le 04/10/2024 avec les pompiers de la commune
- Logelheim : le 20/09/2024.

M. Kammerer informe le conseil d'école que le corps des sapeurs-pompiers d'Appenwihr a été dissout. Un nouveau corps regroupant les communes de Logelheim et d'Appenwihr a été créé sous l'appellation « corps des sapeurs-pompiers de Logelheim-Appenwihr ». M. Sittler en a le commandement. Une demande lui sera adressée afin d'organiser un exercice avec les écoles de Logelheim et d'Appenwihr.

Dans le cadre du PPMS Attentat/Intrusion, un exercice a eu lieu dans chaque école du RPI le 04/10/2024.

c) Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'ayant pas été modifié, la version établie en février 2024 est donc prorogée.

d) Protocoles de surveillance des élèves

Une présentation a été faite des Protocoles de surveillance des élèves. Ils ont été rédigés par les enseignants à Appenwihr, Hettenschlag et Logelheim.

6. Protocoles d'accueil des élèves

Le Protocole d'accueil des élèves à l'école dans des situations exceptionnelles a été présenté. Il sera transmis aux maires du RPI pour signature.

Pour l'école de Hettenschlag, l'enseignant étant seul, il existe un protocole pour organiser l'accueil des élèves en cas d'absence de l'enseignant. Le protocole a été représenté.

7. Programme pHARE

8.1. Qu'est-ce que le programme pHARE ?

Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARE, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire sont :

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- **L'apparence physique** (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- **Le sexe, l'identité de genre** (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- **Un handicap** (physique, psychique ou mental)
- **Un trouble de la communication** qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement)
- **L'appartenance à un groupe social** ou culturel particulier
- **Des centres d'intérêts** différents.

Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

7.2. Quelles actions ?

Les écoles s'engagent :

- à mettre en place le programme pHARE

- à s'appuyer sur l'équipe de circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement
- à mettre en place un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement
- à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels
- à participer à des temps forts : journée NAH, concours NAH, Safer Internet Day
- à dispenser 10h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2
- Tous les élèves des écoles à compter du CE2, des collèges et des lycées se verront proposer de remplir un questionnaire anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire

7.3. Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement du RPI

Le protocole a été présenté au conseil d'école.

8. ATSEM / Aide animatrice

L'équipe pédagogique a formulé à plusieurs reprises son souhait de disposer d'un 2^{ème} temps plein d'ATSEM ou aide animatrice à l'école maternelle.

Les communes ont répondu partiellement à la demande en mettant à la disposition de l'école maternelle Mme Bonnemberger selon l'emploi du temps suivant (assurant la surveillance dans le bus, elle intervient à l'école après ou avant la rotation du bus) :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	école	école	école	Mairie de Logelheim
Après-midi	Mairie de Logelheim	école	école	

Une demande a été faite par l'école afin que Mme Bonnemberger puisse encore intervenir le vendredi après-midi.

M. Kammerer explique au conseil d'école qu'à ce jour, le temps de travail cumulé de l'ATSEM et de l'aide animatrice correspond à l'équivalent de 2 temps pleins. Une réorganisation du temps de travail de l'ATSEM impliquerait alors une baisse de son nombre d'heure de travail, ce qui ne serait pas correct vis-à-vis de l'agent. Par ailleurs, l'aide animatrice a été recrutée dans un premier temps pour accompagner les élèves dans le bus du RPI. Pour rendre le poste plus attractif, il lui a été proposé de compléter son temps de service dans un premier temps au périscolaire, puis à l'école maternelle.

M. Furderer complète l'intervention de M. Kammerer en proposant la création d'un SIVU afin d'organiser la répartition des coûts de fonctionnement du RPI entre les communes.

9. Divers

a) Remerciements

Les enseignants remercient :

- La commune d'Appenwihr pour l'achat de nouveau lit superposés pour la salle de sieste (achat subventionné à 60% par la CEA),
- La commune de Hettenschlag pour le renouvellement de l'ENT Beneylu School et l'achat d'un nouvel ordinateur pour la direction d'école,
- La commune de Logelheim et la bibliothèque municipale pour le prêt de livres les lundis
- Les communes pour leur réactivité lorsque l'équipe enseignante formule des demandes de petits travaux.

b) Kermesse

Les représentants des parents d'élèves indiquent qu'une association de parents d'élèves est en cours de création. Cette association prévoit d'organiser une kermesse le 27 juin 2025 à Hettenschlag (lieu et date seront confirmés ultérieurement). Les parents d'élève demandent à l'équipe enseignante de prendre en charge la partie jeu durant l'après-midi et un spectacle le soir : l'équipe enseignante donne son accord.

c) 80 ans de la libération de Logelheim

M. Kammerer sollicite Mme Bonleux afin que les élèves de CM2 participent aux cérémonies du 80^{ème} anniversaire de la libération de la commune le 5 février 2025. Mme Bonleux donne son accord.

d) Illiwap

Les communes de Logelheim et de Hettenschlag disposent de l'application Illiwap. Celle-ci est gratuitement téléchargeable et permet à chaque abonné de se tenir informé des événements dans les communes (rupture de canalisation, ventes au périscolaire, fêtes...)

e) Choix des dates des prochains conseils d'école :

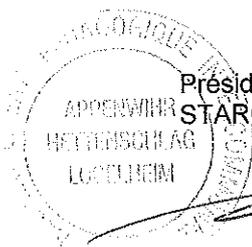
- Conseil d'école n°2 : mardi 4 mars 2025 à 18h à Appenwihr (le verre de l'amitié sera pris en charge par les enseignants)
- Conseil d'école n°3 : mardi 1^{er} juillet 2025 à 18h à Hettenschlag (le verre de l'amitié sera pris en charge par les communes)

f) Le conseil d'école remercie les parents d'élèves pour le verre de l'amitié offert à la fin de la réunion.

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur d'école et président :		
STARCK Jean-Nicolas	X	
Enseignants :		
COLLOTTE Amélie	X	
HEINRICH Viviane	X	
LAPPRAND Nathalie	X	
BONLEUX Audrey	X	
KIENTZ Vincent	X	
KOCH Serge		X
Parents d'élèves titulaires :		
BOLCHERT Claire	X	
HAMANN Aurélie	X	
BRETZ Aurélie	X	
PIERSON Amandine	X	
PATOIS Bénédicte	X	
Parents d'élèves suppléants :		
VUILLAUME Johanne	X	
NICOLIER Johanna	X	
CESSUTTI Marine		
LEBOUTET Sophie	X	
KAMMERER Pauline	X	
Inspectrice de l'Éducation Nationale :		
HUGUENOT Audrey		X
Représentants mairies :		
SAUTIVET Thierry, maire d'Appenwihr		X
METZ Rodolphe, adjoint au maire d'Appenwihr	X	
FURDERER Fabien, maire de Hettenschlag	X	
BOESCH Anita, adjointe au maire de Hettenschlag	X	
KAMMERER Joseph, maire de Logelheim	X	
SITTLER Jacky, adjoint au maire de Logelheim		X
Périscolaire		
LIGIBELL Virginie	X	
ATSEM :		
LAFONT Sonia	X	
Aide animatrice maternelle :		
BONNEMBERGER Sylvia	X	

Procès-verbal établi le 5 novembre 2024.

Secrétaire de séance
BONLEUX Audrey

Président, directeur de l'école
STARCK Jean-Nicolas

